

Partie 1

Les particularités du français écrit

- I. Les différences entre français parlé et français écrit
- II. Les spécificités de la langue écrite
- III. Annexe grammaticale

1. Le pronom *on*

À l'oral, le pronom *on* est souvent utilisé. À l'écrit, il est possible, mais son emploi reste limité.

■ Le pronom *on* à l'oral

Il peut remplacer toutes les personnes.

● Premières personnes

On remplace généralement *nous* en français parlé.

🗨️ *L'été dernier, on a été en Bretagne.* = *L'été dernier, nous sommes allés en Bretagne.*

🗨️ *On a visité Rennes.* = *Nous avons visité Rennes.*

Plus rarement, il remplace *je* (français familier).

🗨️ *Tu es prêt ? Il faut partir maintenant.* – *On y va, on y va.* = *J'arrive.*

On ne peut pas un être un pronom disjoint, il faut utiliser *nous*.

🗨️ *Nous, on ne partira pas en vacances cette année.* = *Nous, nous ne partirons pas en vacances cette année.*

● Deuxièmes personnes

On peut remplacer *tu* et *vous* en français parlé familier, particulièrement si on hésite entre *tu* et *vous*. Il est aussi beaucoup utilisé pour s'adresser aux enfants, ou pour traiter l'interlocuteur comme un enfant.

🗨️ Un homme qui aborde une femme sur la plage : *Alors, on est en vacances ?* = *Vous êtes en vacances ?* ou *Tu es en vacances ?*

🗨️ L'adulte à l'enfant : *On a été bien sage aujourd'hui ?* = *Tu as été bien sage aujourd'hui ?*

🗨️ Le professeur aux élèves : *On se dépêche.* = *Dépêchez-vous.*

🗨️ Le patron à un employé : *C'est à cette heure-là qu'on arrive ?* = *C'est à cette heure-là que vous arrivez ?*

● Troisièmes personnes

On est alors un pronom indéfini. Il peut remplacer *quelqu'un*, *ils* ou *des personnes*, *les gens*.

🗨 *On m'a téléphoné pendant mon absence ? = Quelqu'un m'a téléphoné pendant mon absence ?*

🗨 *En France, on boit du vin rouge avec le fromage. = En France, les gens boivent du vin rouge avec le fromage.*

🗨 *Dans sa famille, on est très sportif. = Dans sa famille, ils sont très sportifs.*

⚠ Attention

Le contexte décide s'il s'agit d'une première ou troisième personne.

🗨 *En Bretagne, on aime les crêpes. = En Bretagne, ils (les Bretons) aiment les crêpes.*

🗨 *Chez nous, on aime les crêpes. = Chez nous, nous aimons les crêpes.*

■ Le pronom *on* à l'écrit

Normalement, à l'écrit, *on* ne remplace pas *nous* et *vous* par *on*. Mais *on* peut s'écrire s'il est indéfini et, dans certains cas, s'il a le sens de *nous* ou *je*.

● Pronom indéfini

Lorsqu'il est pronom indéfini, *on* peut s'employer à l'écrit.

🗨 *Dans beaucoup de villes, on a manifesté contre les réformes mises en place par le gouvernement.*

🗨 *Hier, on a volé un tableau célèbre dans ce musée.*

🗨 *On parle portugais au Brésil.*

Dans ces cas, il n'y a pas d'accord avec *on* (l'adjectif ou le participe passé reste invariable même si *on* signifie *des gens*, *les gens*).

🗨 *On est venu de toute la région pour visiter l'exposition.*

🗨 *On est bilingue dans ce pays.*

● Les premières personnes, cas particuliers

On peut se trouver à l'écrit à la place d'une première personne du singulier. C'est une forme de modestie, tout comme l'emploi du *nous*, plus soutenu.

🗨 *Dans cet ouvrage, on s'est efforcé d'analyser les transformations sociologiques des dernières années. = Dans cet ouvrage, je me suis efforcé d'analyser les transformations sociologiques des dernières années. = Dans cet ouvrage, nous nous sommes efforcé d'analyser les transformations sociologiques des dernières années.*

Si l'auteur est une femme ou s'il s'agit de deux ou plusieurs auteurs, il faut faire l'accord avec *on* :

- 🗨 *On s'est efforcée...*
- 🗨 *On s'est efforcé(e)s...*

Lorsque *on* signifie *nous* (moi et une autre personne ou plusieurs personnes), il appartient plutôt au langage parlé familier. À l'écrit, *nous* est préférable.

- 🗨 *Luc et moi, on se connaît depuis longtemps* (français parlé). = *Luc et moi, nous nous connaissons depuis longtemps* (français écrit).

Mais si *on* signifie un *nous* collectif, son emploi à l'écrit est possible.

- 🗨 *On ne saurait trop insister sur l'obligation de respecter les délais.* = *Nous* (l'entreprise, la société) *ne saurions trop insister sur l'obligation de respecter les délais.*

Si *on* fait partie d'un proverbe ou d'une expression (le *qu'en dira-t-on*, les *on-dit*), il peut être utilisé à l'écrit. C'est en général un indéfini. Il est cependant éventuellement possible de le remplacer par un pronom personnel.

- 🗨 *On a souvent besoin d'un plus petit que soi.*
- 🗨 *On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.*
- 🗨 *On ne prête qu'aux riches.*
- 🗨 *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.*
- 🗨 *On ne peut pas être à la fois au four et au moulin.* = *Je ne peux pas être à la fois au four et au moulin.*
- 🗨 *Ne vous occupez pas des qu'en dira-t-on.*

● L'on

Dans certains cas, *on* peut devenir *l'on* à l'écrit. Cette forme n'est jamais obligatoire. Elle se trouve derrière une voyelle (particulièrement derrière les mots *et, ou, où, que, qui, quoi, si*).

- 🗨 *C'est le musée où l'on peut voir des toiles de Picasso.*
- 🗨 *Si l'on ajoute les frais de transport, l'opération n'est plus rentable.*
- 🗨 *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* (proverbe).

L'emploi de *l'on* est fréquent devant des verbes qui commencent par *con-* ou *com-*.

- 🗨 *C'est ici que l'on conserve les archives nationales.*

L'on ne se trouve normalement pas en début de phrase ni derrière *dont*. Cette forme est impossible devant un mot commençant par la lettre *l*.

- 🗨 *C'est une invention dont on parlera encore longtemps.*
- 🗨 *Tout devient clair si on lit ce livre.*

Exercices

1 Dites si ces phrases appartiennent uniquement au français parlé (FP), au français écrit (FÉ) ou au français parlé et écrit (FPÉ).

- a. Bonjour Marlène. On est toujours aussi fâchée ? (FP / FÉ / FPÉ)
- b. En 1963, on a tué Kennedy. (FP / FÉ / FPÉ)
- c. Il faut absolument que l'on préserve certaines espèces d'animaux. (FP / FÉ / FPÉ)
- d. Salut Pierre, on est en forme ce matin ? (FP / FÉ / FPÉ)
- e. On s'est attachée dans cet article à la dimension politique de l'œuvre de l'artiste. (FP / FÉ / FPÉ)

2 Réécrivez ces phrases du français parlé en français écrit (attention à la forme interrogative).

- a. Bonjour Mesdemoiselles, on a besoin d'aide ? →
- b. On est perdu, mon petit garçon ? →
- c. Avec ma sœur, on est allés au théâtre. →
- d. C'est l'heure du repas, les enfants. On va se laver les mains. →

3 Dites qui est *on*.

- a. Vous me dites, Madame, que vous souffrez du genou et de l'oreille. On va examiner tout cela. (Le médecin / la dame)
- b. On m'a toujours dit que Dominique était originaire de Corse. (Les gens / Dominique)
- c. On m'a téléphoné d'Italie hier. (Les Italiens / quelqu'un)
- d. On est parvenue à la conclusion que le vol a été commis par un employé. (Une femme auteur de l'article / les gens)
- e. Bonjour, Madame. On a fait son choix ? (la dame / le serveur)

4 Dans quelles phrases peut-on transformer *on* par *l'on* ?

- a. C'est la boulangerie où on fait le meilleur pain de la ville.
- b. On parle espagnol à Cuba.
- c. C'est un événement dont on est très fier dans cette ville.
- d. Il faut faire attention aux roses si on les cueille sans gants.
- e. Il est absolument nécessaire qu'on fasse des changements dans l'entreprise.

2. Ne à l'écrit

I. Maintien de *ne* dans une négation

■ *Ne ... pas*

La négation s'exprime en français par *ne ... pas*. Ces deux mots entourent le verbe ou l'auxiliaire. Mais ils sont placés devant l'infinitif.

- 🗣 *Il ne viendra pas ce soir.*
- 🗣 *Elle n'a pas compris.*
- 🗣 *N'attendez pas !*
- 🗣 *Ne pas marcher sur la pelouse.*

Avec l'infinitif passé, l'usage n'est pas fixe. On peut lire ou entendre *ne pas* + infinitif passé ou *ne* + auxiliaire + *pas* + participe passé (plus formel).

- 🗣 *Il regrette de ne pas avoir vu ce film.*
- 🗣 *Il regrette de n'avoir pas vu ce film.*

À l'oral, *ne* est souvent supprimé devant un verbe conjugué (particulièrement en français familier), plus rarement devant un infinitif présent (il s'agit alors de français populaire).

- 🗣 *Je sais pas.*
- 🗣 *Elle est pas venue hier.*
- 🗣 *Fais pas ça !*
- 🗣 *Il regrette de pas être venu.*
- 🗣 *Pas bouger !* (ordre à un chien)

À l'écrit, il faut garder le *ne* dans tous les cas.

- 🗣 *Je ne sais pas.*
- 🗣 *Elle n'est pas venue hier.*
- 🗣 *Ne fais pas ça !*
- 🗣 *Il regrette de ne pas être venu.*
- 🗣 *Ne pas bouger !*

Même chose avec la variante de *pas*, *point* (plus formel à l'écrit et négation un peu plus forte).

🗣️ *Je n'en veux **point*** (français écrit).

🗣️ *J'en veux **point*** (français oral).

■ **Ne avec certains adverbess, conjonctions, pronoms**

À l'écrit, il faut faire précéder certains mots de la négation *ne*.

● **Ne ... plus**

Même si, à l'oral, la négation *ne* dans *ne ... plus* est souvent supprimée, elle est obligatoire à l'écrit. En effet, c'est elle qui donne le sens de la phrase (positif ou négatif).

🗣️ Positif : *Olivier a **plus** d'argent.* = *Olivier a davantage d'argent.*

🗣️ Négatif : *Olivier n'a **plus** d'argent.* = *Olivier n'a pas d'argent.*

Si on supprime *ne* à l'oral, c'est la prononciation qui indique le sens. Si le *s* de *plus* est prononcé (*pls*), la phrase est affirmative, si le *s* n'est pas prononcé (*plus*), la phrase est négative.

🗣️ *Olivier a **pls** d'argent. Il a été augmenté et peut s'acheter une nouvelle voiture.*

🗣️ *Olivier a **plus** d'argent. Il peut même pas payer son loyer.*

⚠️ Attention

Sans verbe, *ne* est supprimé à l'écrit comme à l'oral. À l'oral, c'est la prononciation qui donne le sens, à l'écrit, c'est le contexte.

🗣️ *Je n'ai pas pu assister au concert : **pls** de place.*

🗣️ *Les réformes ont réjoui les écoliers : **pls** de vacances dans l'année.*

● **Ne ... que / Ne ... guère**

Ne ... que signifie *seulement* et *ne ... guère*, *peu*, *pas beaucoup*. Avec ces locutions, *ne* est souvent supprimé à l'oral mais se maintient à l'écrit (la suppression de *ne* ne change pas le sens).

🗣️ *Il avait qu'à faire attention* (français oral).

🗣️ *Il n'avait qu'à faire attention* (français écrit).

🗣️ *J'ai guère de temps à vous consacrer* (français oral).

🗣️ *Je n'ai guère de temps à vous consacrer* (français écrit).